

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

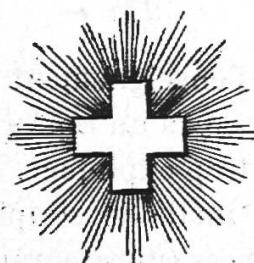
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 18.



LAUSANNE

7 mai 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Un réquisitoire contre nos écoles. — Quelques souvenirs de l'école normale. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : L'orthographe d'usage (suite). — Comptabilité : Comptes des adjudicataires de la mise à Jean-Louis.*

UN RÉQUISITOIRE CONTRE NOS ÉCOLES

Dans son troisième et dernier article, l'auteur constate — on se demande où se prennent ces constatations — que l'instruction acquise pendant les neuf années de scolarité, est un trompe-l'œil complet. « Il y a, dit-il, une énorme disproportion entre la somme de temps, d'argent et de peine qu'on dépense pour l'instruction et la maigreur des résultats acquis. » Les programmes sont surchargés d'un bagage inutile; l'enfant est gavé et il se défend — la bonne nature aidant — contre ce gavage en laissant partir par une oreille ce qu'on prétend lui faire entrer par l'autre. Pauvres instituteurs, condamnés à ce travail de Sisyphe! Ainsi, dit-on, l'instruction à outrance produit l'ignorance, et, ce qui est, tue à tout jamais, chez l'enfant, le goût de l'étude personnelle, de l'effort intellectuel. Or, veut-on savoir quelle est la cause de l'insuccès relatif de notre système d'instruction, c'est — l'idée est pour le moins originale — la perfection de nos manuels. « Nous émettons ce paradoxe apparent, dit notre détracteur, que la perfection du manuel est précisément une des causes du fléchissement de la courbe de l'instruction. » Il devient pour l'écolier et pour le maître un oreiller de paresse: Le premier lit, apprend par cœur et récite; le second fait lire, apprendre et réciter. De la sorte, les leçons sont stériles! Où a-t on vu

une école aujourd'hui où l'enseignement se borne à faire lire, apprendre et réciter? N'est-ce pas un reproche inverse qu'on adresse à nos maîtres de vouloir trop expliquer, de faciliter outre mesure le travail des élèves? La méthode simpliste dont on nous parle était précisément le fait de ces éducateurs d'autrefois qu'on propose à notre admiration. Et cela serait-il vrai pour quelques cas isolés, ne voit-on pas, selon toute évidence, qu'un manuel bien fait, bien ordonné, illustré, au lieu d'être un oreiller de paresse pour l'élève, surtout laissé à lui-même, devient en quelque sorte un « éveilleur » qui, à défaut du maître vivant, parle aux yeux, à l'intelligence et au cœur de l'enfant et le développera infiniment mieux qu'un manuel livresque, se bornant au strict nécessaire : règles, noms, faits et chiffres, tel que le préconise notre pasteur-pédagogue? — Si le maître est médiocre — on a vu que c'est souvent le cas — et que le manuel soit excellent, l'élève y aura tout bénéfice. Si le maître est bon — phénomène rare, dit-on — le bon manuel ne peut nuire à la leçon donnée dont il est le résumé précis et succinct. De toutes façons, l'écoller ne saurait que perdre à avoir un manuel-squelette, qui a fait son temps partout où on se pique de logique et de pédagogie.

La conclusion des trois articles de l'*Essor* vaut mieux que les prémisses, et nous ne demandons pas mieux qu'on tente partout l'expérience proposée. Voyez plutôt : « Quatre heures de leçons, plus une demi-heure de gymnastique par jour; il reste une heure et demie à utiliser par des leçons pratiques : travaux manuels, cartonnage, jardinage, menuiserie, travaux ménagers, toutes choses qui développeraient chez l'enfant de précieuses qualités d'observation, d'invention, d'initiative refoulées par l'enseignement actuel trop aride et trop théorique. Elles feraient estimer le simple et noble travail des mains que la demi-instruction fait souvent mépriser ». On paraît ignorer encore que c'est la tendance de l'école contemporaine d'introduire tous ces éléments et qu'elle l'a fait dans la mesure du possible. On crée chez nous des écoles ménagères; des travaux manuels, cartonnage et menuiserie, pépinières scolaires, sont introduits en mains endroits du canton. Si l'on n'a pu donner jusqu'ici à ces disciplines une place aussi prépondérante que celle réclamée par notre auteur, c'est que la vie demande avant tout

d'apprendre à nos écoliers, à lire, à écrire, à compter et que pour parfaire ce programme qui paraît mesquin, il faut — l'expérience le prouve — un nombre d'heures plus considérable que quatre heures par jour. On aura beau s'insurger contre ce minimum d'exigences, tant qu'il y aura des écoles, il faudra bien que l'on donne la préférence à ce programme réduit. D'ailleurs, si on écoutait tous les novateurs et protagonistes de réformes nécessaires, il y aurait recul sur des points réputés essentiels, et ceux qui battent en brèche nos écoles et leurs programmes seraient les premiers à s'indigner contre les déficits signalés en orthographe. De récents débats l'ont suffisamment démontré. Par ce langage outré, l'écrivain de *l'Essor* nuit à la cause qu'il prétend servir. Il pouvait soulever les questions traitées sans jeter le blâme, presque le discrédit sur le corps enseignant et ceux qui ont la redoutable mission de le former.

L'esprit de dénigrement qui caractérise ces trois articles aura cet effet regrettable de creuser, dans certains esprits, le fossé existant entre le corps pastoral et le corps enseignant, en vertu de la tendance commune, hélas ! à beaucoup — l'exemple le prouve — de tirer d'un ou deux faits particuliers des conclusions trop générales. Nous voudrions dire à nos collègues qui ont l'indignation facile, de ne pas emboiter le pas. Tout le corps pastoral, tant s'en faut, n'a pas à notre endroit une opinion si défavorable. Nous connaissons des pasteurs et en bon nombre qui sont des amis et des collaborateurs bienveillants, sincèrement désireux de marcher en commun accord de sentiments et de pensées. Nous n'en voulons pour preuves que l'article paru dans le n° 15 du *Semeur Vaudois* (9 avril) et qui a pour auteur M. A. Fornerod, pasteur à Pully, une personnalité qu'on n'accusera pas d'être une médiocrité. Cet article, visiblement inspiré par ceux qui ont été publiés dans *l'Essor*, nous a causé un sensible plaisir, parce qu'il remet au point, et d'une maîtresse façon ce qu'il y a d'injuste et d'exagéré dans ces derniers. Nous ne résistons pas au désir d'en citer ici quelques passages : « Plus nous connaissons nos enfants, plus nous sommes étonnés de ce que nos instituteurs et nos institutrices arrivent à obtenir. Chez nous, pratiquement, l'école est éducatrice. Pour un grand nombre, malheureusement, de nos élèves, c'est à l'école seulement et non

pas dans la famille qu'ils apprennent les éléments d'une discipline morale. Par conséquent, en présence des efforts faits et des résultats obtenus, cherchons à améliorer nos institutions, mais ne jetons pas le discrédit sur elles ». Après avoir protesté contre la tendance actuelle de réclamer des heures à part, des enseignements spéciaux pour toutes les questions morales, M. Fornerod, avec infiniment de raison, se demande ce que deviendront nos programmes, dans lesquels il faudra toujours faire figurer le français, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, pour ne parler que des branches essentielles. Le but à atteindre est bien l'éducation de nos enfants par le moyen de l'instruction. La première tâche de l'instituteur, dit-il, sera toujours, lorsqu'un enfant est placé sous sa direction, de lui apprendre à lire, à écrire, à calculer. Mais comment alors doit-il remplir son rôle d'éducateur ? Y a-t-il vraiment de petites recettes ?... Non ! L'éducation s'exerce par le rayonnement d'une personnalité sur son entourage, et plus ce rayonnement s'exerce par lui-même, inconsciemment meilleur il est ». On ne saurait mieux répondre à ceux qui, comme l'auteur des articles de l'*Essor*, parlent de coupes sombres à faire dans le programme scolaire, de corps courbés, déformés, « même d'âmes courbées » par le lit de Procuste de l'instruction officielle et obligatoire. Et voici la conclusion de l'article du *Semeur Vudois* qui sera aussi la nôtre : « Il y a toujours un attrait exercé sur certains esprits par les séminaires, les serres chaudes. Il semble qu'en créant des milieux où les tentations soient diminuées, où les occasions d'amélioration spirituelle soient créées, les âmes se forment mieux. Les plantes de serre chaude ne supportent pas le grand air. Nous sommes créés pour vivre au milieu du monde tel qu'il est ». Combien nous aimons mieux ce langage sensé et viril que les exagérations évidentes et tendancieuses qui caractérisent le réquisitoire publié par l'*Essor*.

H. GAILLOZ.

QUELQUES SOUVENIRS

de l'Ecole normale du canton de Vaud, il y a cinquante ans.

Permettez à un ancien élève de cet établissement de mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Educateur* quelques souvenirs personnels.

En 1859, la première classe ou mieux la troisième année comptait neuf élèves

que nous appelions les neuf Conseillers d'Etat. Le Conseil d'Etat vaudois comptait alors neuf membres.

La deuxième classe en comptait douze, c'était les douze apôtres; enfin ma classe en comptait vingt-huit.

En moyenne, il fallait à cette époque vingt-cinq à trente élèves régents pour repourvoir les vacances qui se produisaient dans le cours de l'année.

Comment comblait-on les vides ? La loi de 1846 avait créé une catégorie spéciale de régents. Tous les instituteurs provisoires qui avaient cinq ans de services recevaient une attestation qui devenait l'équivalent du brevet primaire; les vides se comblaient de cette façon. A leur sortie de l'école primaire, à 16 ans, ces futurs instituteurs débutaient comme régents provisoires dans de petites communes, Villars-Epenay, Gossens etc, desservait des classes temporaires d'hiver, et finissaient par obtenir l'attestation qui leur permettait de se placer dans des grandes communes, et de postuler au même titre que les maîtres brevetés.

La loi de 1865 abolit cet ordre de chose, qui, on peut le supposer, avait nui considérablement à nos écoles.

L'enseignement de l'école normale à cette époque était bien élémentaire, on refaisait en première année une grande partie de ce qu'on avait fait dans les écoles primaires; ainsi on recommençait pour la vingtième fois l'histoire sainte, les éléments de la géographie etc.

Aujourd'hui, tout a bien changé; aux anciennes branches, est venu s'ajouter l'étude de l'allemand, du violon, de la littérature, de l'algèbre, de l'arpentage, de la comptabilité etc. La composition n'était enseignée qu'en deuxième année et un ou deux exercices devaient suffire.

Des écoles d'application, où les élèves apprennent à enseigner, ont été créées.

Dès lors, les anciens maîtres ont été remplacés par des forces plus jeunes et quoi qu'en disent des esprits chagrins, les instituteurs sortis de l'Ecole normale actuellement sont plus instruits, plus développés, mieux préparés pour leur future carrière que nous ne l'étions.

Notre directeur était un excellent homme, prêchant d'exemple, bien intentionné, s'occupant de son école; il nous considérait plutôt comme des enfants qui doivent être menés à la lisière que comme des jeunes gens qui ont besoin de directions.

Ainsi, l'entrée des cafés, des restaurants nous était interdite.

Ancien instituteur primaire, ayant pratiqué dans trois localités de notre canton, notre directeur connaissait toutes les difficultés que rencontre le régent, et nous mettait en garde contre celles-ci. Ses conseils étaient pleins de bons sens, et dénotaient une grande expérience, au moment d'être appelé à la tête de l'Ecole, il était président du tribunal de Payerne.

Il jouissait de la considération générale, et ses élèves le vénéraient; encore aujourd'hui, nous n'en parlons jamais qu'avec beaucoup de respect.

A cette époque, et malheureusement il en fut longtemps ainsi, on marchandait tous les crédits à la direction; ainsi, malgré nos plaintes et nos démarches réitérées, on ne put obtenir une mappemonde tenant compte des découvertes nouvelles. Les instruments de chimie et de physique remontaient au déluge et n'étaient bons qu'à être mis au vieux fer, ce qui est certain c'est que les expériences aux

quelles nous assistions *rataient* régulièrement, le précipité blanc qui en devait être le résultat était rouge, était-ce la faute du professeur qui n'y entendait rien ou celle de ses préparations, c'est ce que je ne ne permet pas de juger. Les leçons pratiques de pédagogie de notre directeur étaient excellentes, elles étaient simples, claires et à la portée de jeunes enfants, ses premières leçons de grammaire, sur le mot, le substantif, le verbe etc., étaient des modèles de précision ; leçons que je me rappelle avec plaisir et dont j'ai fait mon profit plus tard.

La maladie le força à renoncer à son enseignement et il est mort il y a quelque trente-six ans.

Notre maître de mathématiques était un ancien pasteur qui se rattachait à l'Eglise libre et bien qu'en 1845 on ait licencié tous ceux qui, de près ou de loin, avaient des attaches avec cette Eglise, jamais on n'osa le révoquer.

Je ne sais s'il avait fait de hautes études mathématiques, mais tout ce qu'il enseignait était très bien présenté, la géométrie et les définitions de l'arithmétique étaient clairement exposées, je me souviens de ses leçons sur le système métrique, sur la densité qui nous frappaient par leur simplicité.

Le livre qu'il a publié, et qui est arrivé à la quatrième ou cinquième édition, est un modèle d'exposition. Un professeur étranger m'en parlait, il y a quelque temps encore avec beaucoup d'éloge et me dit en avoir tiré un réel profit.

Son enseignement n'était pas assez pratique et si l'enseignement de la géométrie était excellent, celui de l'algèbre laissait fort à désirer. Il était pour son âge, vif alerte, gai. Après quelques jours de maladie, il a quitté cette terre en 1871, et il a été remplacé par A. Lude, qui a continué cette excellente tradition.

Le maître de français débutait à mon entrée à l'Ecole normale ; c'était un homme instruit, cultivé, très intelligent, très malicieux, très sévère, mais aussi très juste. Sa marotte était l'analyse logique et la grammaire de Boniface, dont il connaissait tous les exemples et les citait de mémoire. Jamais il ne nous parlait de littérature, nous n'avions aucune idée des auteurs contemporains ou autres. Nous récitions du Racine ou du Corneille sans qu'il eût l'idée de nous dire un mot de ces auteurs. Néanmoins celui qui voulait travailler, acquérait des notions précises de notre langue.

Il est mort, il y a une douzaine d'années. Ces deux professeurs de culture très étendue ont laissé dans le corps enseignant vaudois des traces qui n'ont pas encore disparu.

Je n'ennuyerai pas mes lecteurs en leur parlant des autres maîtres qui étaient de bonnes gens, mais dont l'enseignement laissait quelque peu à désirer, j'en excepte le maître de calligraphie, qui était un excellent professeur, un peu méticuleux ; son cours était très méthodique, ce qui faisait que l'écriture de tous ses élèves se ressemblait beaucoup. Déjà âgé en 1859, il est mort il y a une vingtaine d'années.

Des vingt-huit élèves entrés en 1859, la plupart venaient des écoles primaires du canton, ils appartenaient à presque tous les districts, trois d'entre eux avaient plus de vingt ans, d'autres en avaient quinze et n'avaient pas fait leur première communion, l'âge moyen était seize ans.

Dans le milieu de l'année quelques-uns nous ont quitté, deux s'étaient enrôlé au service de Rome ou de Naples, un, qui était entré le troisième, ne pouvait

suivre et est mort régent provisoire dans une petite commune du district d'Yverdon.

Pendant les trois ans d'études, deux recrues vinrent grossir nos rangs et nous furent fidèles jusqu'à la fin.

A la fin de la troisième année, nous n'étions plus que vingt, dont treize sont encore vivants. De ces vingt, deux ont quitté le pays, l'un d'eux a été précepteur chez le duc de Morny (ancien président du corps législatif français du temps de Napoléon III); après la mort du duc, il fut précepteur en Russie. Il est mort il y a quelques années à la Chaux-de-Fonds. Quant au deuxième, toutes les démarches faites pour savoir ce qu'il est devenu, sont restées infructueuses.

Un troisième s'est enrichi dans le commerce et n'a jamais enseigné; les dix-sept autres ont servi leur pays comme maîtres primaires ou secondaires.

Aujourd'hui, treize vivent encore, mais tous ont quitté l'enseignement, sauf l'auteur de ces lignes.

Depuis leur retraite, les uns font de l'agriculture, d'autres sont rentiers, d'autres font quelques écritures, l'un est employé de l'Etat, un autre est employé dans une fabrique etc.

L. P.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecoles normales.** — A la suite des épreuves réglementaires ont obtenu le brevet spécial d'enseignement :

a) Maitresses d'écoles enfantines : Lina Beeri, Geneviève Charoton, Marthe Duveluz, Cécile Gardel, Fanny Genevay, Olga Isch, Marguerite Isoz, Adèle Jorand, Hélène Magnin, Frida Nicole et Félicie Trottet.

b) Maitresses de travaux à l'aiguille : Lina Beeri, Elise Bertholet, Marguerite Bonjour, Emma George, Fanny Genevay, Alice Kohler, Hélène Magnin, Berthe Mégroz, Emma Mingard, Ida Raccourcier, Jeanne Rapin, Lucie Rossier, Adèle Schaer et Marthe Wegmüller.

BIBLIOGRAPHIE

Enfants de l'Aurore, contes de la Grèce héroïque, par Elsie Finnimore-Buckley, avec une préface de M. Alfred Croiset, de l'Institut. — Traduction de S. Godet. Lausanne, Payot et Cie. Prix : 3 fr. 50.

Nous avons pris un vif plaisir à lire les neuf récits que contient ce volume. En compagnie de ses héros et de ses demi-dieux, nous avons vécu quelques heures charmantes dans la légende et dans le rêve.

Nos enfants se passionneront pour ces peronnages palpitants de vie. En lisant cet excellent livre, ils pénétreront dans cette âme de l'antiquité grecque, faite de grâce et de beauté, que nous ne connaissons pas assez.

De plus, cet ouvrage est écrit dans une langue sobre, claire et alerte, et il contient de fort belles gravures. Toutes ces qualités nous permettent de le recommander chaudement à tous les amis des beaux et bons livres. St.

Initiation zoologique, par E. BRUCKER, professeur au lycée de Versailles. — Un volume in-16, broché, 2 fr. Hachette et Cie, Paris.

Cet ouvrage s'adresse aux éducateurs: son but est d'indiquer comment on

peut apprendre de la zoologie aux enfants jusque vers douze ans environ ; il est écrit, comme les autres ouvrages de la même collection, en dehors de tout programme officiel, et la conception que l'auteur se fait de ce premier enseignement est fort éloignée des idées courantes. Il étudie successivement divers animaux qu'il est facile de se procurer ; il prend ainsi pour base les observations que les enfants peuvent faire directement. Il raconte alors, mais en se bornant là au strict nécessaire, ce que des recherches minutieuses ou longues pourraient seules leur faire connaître sur ces animaux. Grâce aux connaissances ainsi amassées, il les initie, en s'adressant à leur instinct de comparaison et de classification, à leurs facultés naissantes de jugement et de réflexion, non seulement à la classification zoologique, mais encore à la notion des lois biologiques fondamentales.

La suppression de ces termes techniques inutiles, qui rendent d'ordinaire illisibles les ouvrages de zoologie même élémentaires, fait que le langage reste toujours très simple et bien à la portée des enfants. L'anatomie interne est indiquée seulement dans les cas où les faits sont faciles à constater sans dissection proprement dite ; la physiologie est réduite à ce que les enfants sont capables de constater et de comprendre, c'est-à-dire à fort peu de chose. En revanche, les phénomènes de reproduction, qu'il est impossible de cacher aux enfants, du jour où ils observent des êtres vivants, ont été traités d'une façon conforme à leur importance dans la nature et dans la science, en même temps qu'avec le plus grand souci des sentiments de l'enfant. Ce livre est donc aussi une initiation, faite d'une façon à la fois saine et simple, à la connaissance des phénomènes de reproduction ; et bien des éducateurs seront heureux d'y trouver une solution de ce délicat problème.

En résumé, livre vraiment nouveau par l'esprit qui l'anime, le plan suivi, le langage employé.

Histoire de la musique, par Paul Landormy, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur de l'Université. 1 volume in-12, relié toile souple. 4 fr. (Paul Delaplane, éditeur, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris).

Dans cet ouvrage se trouvent résumées les découvertes récentes de la musicologie : notamment en ce qui concerne les trouvères et les troubadours, la musique instrumentale du moyen âge et de la renaissance, les origines de l'opéra, la formation de la sonate et de la symphonie classiques. Une place importante est réservée à toutes les grandes figures de l'histoire de la musique : Lulli, Rameau, Gluck, Bach et Händel, Haydn, et Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, Berlioz, Wagner, etc. Le mouvement musical contemporain en Allemagne, en Russie et surtout en France, fait l'objet d'une étude détaillée : un chapitre est consacré à César Franck et à son école, un demi-chapitre à M. Claude Debussy. A côté des indications purement historiques, l'auteur ne s'est pas abstenu des jugements critiques. Il a voulu donner à ses lecteurs, non seulement une vue d'ensemble sur l'évolution des genres musicaux, mais aussi le sentiment très net de la dignité d'un certain art et de certains artistes, par opposition à la basse et à la vulgarité d'une production industrielle qui avilit compositeurs et public.

Histoire de la littérature suisse, par Virgile Rossel et H.-E. Jenny. — Tome premier. Lausanne, Payot, Berne, Francke.

La Suisse française et la Suisse allemande ont eu toutes deux les historiens de leur littérature, qui ont cherché à établir leur importance et leur rôle respectifs. Jusqu'ici, toutefois, l'essai d'un ouvrage les englobant l'une et l'autre n'avait pas encore été tenté. S'il pouvait l'être avec succès, c'était bien par MM. Rossel et Jenny, les auteurs de « l'Histoire littéraire de la Suisse romande » et de « Die Literatur der deutschen Schweiz seit G. Keller und C.-F. Meyer ». Quelles que soient les réserves qu'en puisse suggérer le titre, la lecture de l'ouvrage lui-même montrera aux plus prévenus que ses auteurs ont fait œuvre bonne et utile en étudiant le mouvement littéraire des origines à nos jours dans les limites de ce qui est aujourd'hui la Suisse, notre patrie. Car l'histoire littéraire est en même temps celle des idées, des sentiments et des mœurs ; elle est intimement liée aux circonstances politiques, et si l'esprit national n'est pas un leurre chez nous, nos ouvrages narratifs, didactiques et lyriques en reflèteront forcément quelques bribes.

Ce caractère commun aux littératures suisses, quel que soit l'idiome dans lequel elles s'expriment, MM. Rossel et Jenny le voient, avec M. Ernest Bovet, dans le sérieux qui les distingue, dans leur énergie concentrée et leur goût de rébellion contre les ordres que la conscience m'a point dictés. Les littératures suisses, disent-ils, puisent aux mêmes sources d'inspiration, présentent d'indéniables et permanents caractères communs : Haller et Rousseau, Vinet et Gottschelf, Rambert et Keller ne sont pas des Français ou des Allemands, ils sont des Suisses.

A ce jugement, on pourrait, il est vrai, opposer celui de G. Keller lui-même, que son patriotisme ardent et son sens démocratique prononcé n'empêchèrent pas de se considérer toujours, en tant qu'écrivain, comme un membre de la grande famille germanique, dont il fut l'un des lyriques les plus raffinés.

Les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvent nos auteurs, tant romands qu'allemands, le fait qu'ils sont presque tous des dilettantes écrivant, à cause du public restreint auquel ils sont accessibles, par goût et non par métier, tout cela donne à leurs œuvres un caractère particulier que les auteurs de « l'Histoire de la littérature suisse », à l'encontre de tant de nos critiques, ne regrettent pas trop. Ce qui ne les empêche pas de dire de dures vérités aux critiques suisses, que l'esprit de coterie aveugle, et de dénoncer ce travers si ridicule et bien de chez nous qu'ils appellent « le chapitre des casquettes de l'histoire littéraire suisse ». A ce propos je songe au dédain avec lequel un professeur des plus en vue me disait, à propos du Festival vaudois de 1903 : « C'est cousu de fil vert ! » Notre censeur avait été Zofingien, et M. Jaques-Dalcroze Bellettrien !

Nous pensons au reste que la véritable utilité de l'ouvrage de MM. Rossel et Jenny sera non pas de résoudre des problèmes littéraires ou historiques, mais de servir de livre d'étude aux gymnasiens, étudiants ou élèves d'écoles normales de notre pays. Lu sous la direction de bons professeurs, il pourra fournir les sujets d'innombrables causeries et explications. Il comblera ainsi un très grand vide en élargissant l'horizon littéraire souvent un peu étroit de ses lecateurs. Nous avons pu nous convaincre souvent combien superficielles sont les notions que possèdent de la littérature allemande nos étudiants romands. Il y a là, quoi qu'on en dise, une lacune dans cette fameuse culture générale que nos hautes écoles sont censées monopoliser. Pourquoi nous serait-il permis d'ignorer la par

très grande que prit notre pays au mouvement lyrique qui, au XII^{me} et au XIII^{me} siècles, s'étendit de France en Allemagne et en Autriche, et dans lequel le territoire helvétique joua le rôle d'intermédiaire ? La plus belle collection de « Minnelieder » dont s'enorgueillisse la langue allemande n'est-elle pas la fameuse « Manessische Handschrift, » composée à Zurich par le poète Hadlaub sur l'ordre d'un patricien de l'endroit ? Et sur les cent et quelques « Minnesänger » ou troubères allemands, trente au moins ne sont-il pas d'origine helvétique ? Le bruit des armes eût tôt fait, il est vrai, de réduire les chantres de l'amour au silence, mais les hymnes guerriers leur succédèrent et c'est précisément dans cette évolution que gît pour nous l'intérêt patriotique de la littérature « suisse, » qui, à cette époque, ne pouvait être qu'allemande.

Nous avons absolument besoin d'être mieux renseignés sur la poésie historique suisse, sur les « lieder » que firent éclore les luttes héroïques des XIV^{me} et XV^{me} siècles, ceux qui furent recueillis par l'illustre glaronnais Tschudi, le « Sempacherlied » de Suter, que les historiens de la littérature allemande citent avec éloges, le lied « vom Mühlhauser Krieg » et cette apostrophe aux confédérés de Veit Weber, le chant de guerre de Bourgogne, traduite par M. V. Rossel :

Vous êtes les enfants de Suisse ;
Dans les rangs de vos alliés,
J'entends que l'on se réjouisse,
Soldats, quand vous vous réveillez
Au mot doux et fier de bataille.
Dans toute l'Europe il n'est pas
D'adversaire de votre taille :
Je chante vos futurs combats...

« L'histoire de la littérature suisse » donne une bonne part des renseignements que nous pouvons désirer sur cette époque et celles qui suivirent. La méthode d'exposition adoptée par ses auteurs est très simple : siècle après siècle, ils suivent le mouvement des idées dans chacune des moitiés de notre pays et notent l'apparition des ouvrages dignes d'être signalés. Le premier volume, le seul paru jusqu'ici, va des origines à la Révolution. Les grands noms de Calvin, d'Albert de Haller, de Bodmer, de Breitinger et des écrivains zuricois qui leur succéderent, Lavater et Gessner surtout, Rousseau et son temps enfin, en occupent la meilleure partie. Le point de vue spécial qui a permis d'étudier des œuvres si diverses dans un même ouvrage fait de « l'Histoire de la littérature suisse » un excellent manuel de littérature comparée et assurera son succès.

E. BRIOD.

Nouveauté historique : *Pages d'histoire lausannoise.* — Bourgeois et habitants, par B. van Muyden, ancien syndic de Lausanne. Un volume. Prix, 7 francs.

En souscription jusqu'au 15 mai 1910 chez Georges Bridel et Cie, éditeurs, à Lausanne.

PARTIE PRATIQUE

L'ORTHOGRAPHE D'USAGE. (Suite.)

REMARQUES : Nous prions qu'on veuille bien se rappeler :

- a) que ces exercices doivent toujours être précédés d'une préparation sérieuse portant sur chacun des mots à écrire,
- b) que le paragraphe a) est destiné plutôt aux élèves du 2^{me} ordre et le paragraphe b) à ceux du 1^{er} ordre,
- c) que les noms propres, vu leur orthographe capricieuse, n'entrent pas dans cette étude.

DÉRIVATION

I. La consonne finale d'un mot simple se retrouve généralement dans ses dérivés. Ex. : *croc, crochet, bond, bondir*, etc.

Exceptions : *Abri, absous, appetit, coi, dépôt, dissous, étain, favori, indigo, intérêt, jus, venin, tiers*, etc., qui ont pour dérivés ou qui font au féminin : abriter, absoute, appétissante, coite, déposer, dissoute, étamer, favorite, indigotier, intéresser, juteux, venimeux, tierce, etc.

Trouver un dérivé où se trouve la consonne finale des mots simples suivants :

a) Plomb, tapis, blond, mort, mors, regret, champ, chant, écart, lot, galop, blanc, profond, bouffon, cent, dépit, tamis, ciment, écart, fusil, amas, bourg, précis, correct, lourd, retard, part, bas, tard, mépris, repos, écrit.

a) Plomber, tapisserie, blondin, mortel, morsure, regrettable, champêtre, chanter, écarter, loterie, galoper, blancheur, profonde, bouffonne, centième, dépiter, tamiser, cimentage, écarter, fusillade, amasser, bourgeois, précision, correcte, lourde, retarder, partage, bassesse, tardif, méprisant, reposer, écritœu.

b) Débit, tard, tyran, faim, progrès, abject, sang, camp, front, noiraud, dos, dot, courtisan, pain, expert, serin, serein, gant, plein, seing, sain, ceint, outil, main, maint, pont, fond, tour, rat, vin, croc, gros, chemin, mont, tronc, tambour, débours, banquet, toit, dégoût.

b) Débitant, darder, tyrannie, famine, progressif, abjecte, sanguin, camping, fronton, noiraudie, dossier, doter, courtisane, panier, experte, serinette, sereine, ganter, pleine, signer, saine, ceinturon, outillage, manier, mainte, ponton, fondement, tourelle, raton, vinaigre, crocher, grosseur, acheminer, montueux, trouçon, tambourin, débourser, banqueter, toiture, dégoûtant.

II. a) Trouvez trois composés de chacun des verbes suivants :

Poser, tenir, porter, mettre, prendre, courir, former, venir, passer, joindre.

a) Reposer, exposer, transposer, — contenir, soutenir, obtenir, — supporter, apporter, importer — admettre, commettre, transmettre, — entreprendre, comprendre, surprendre, — accourir, concourir, parcourir, — conformer, réformer, transformer, — subvenir, advenir, contrevenir, — outrepasser, dépasser, surpasser, — disjoindre, rejoindre, rejoindre.

b) Trouvez trois mots composés au moyen de chacun des préfixes : *con* (com, col, cor, co) ; *dis* (dif, di, dès, dé) ; *ex* (el, es, é) ; *re* (ré, res) ; *pré*, *post*, *ob* (oc, of, op) ; *in* (im, il, ir, en) ; *pro* (pour) ; *per* (par) :

a) Concitoyen, compassion, cohéritier, — disculper, difforme, désunir, — exorbitant, essouffler, égrener, — regagner, réagir, ressortir, — prévoyance, prédire, préopinant, — postdater, posthume, post-scriptum, — obtenir, oppression, occurrence, — incertain, implanter, illogique, proconsul, pronom, poursuivre, — perforer, permutation, parvenir.

III. Indiquez le mot primitif ou simple qui se trouve dans chacun des dérivés et composés suivants :

a) Agréer, choquer, herbivore, emplacement, embarrasser, dégoûter, dégoûter, succulent, sucrier, raconter, acompte, s'acheminer, terrasser, bouquettière, bouquetin, boiserie, négociant, guerroyer, humanité, banquette, accrocher, ensangler, rebondir, tyranniser, contremander, enchanter :

a) Gré, choc, herbe, place, barre, goutte, goût, suc, sucre, conte, compte, chemin, terre, bouquet, bouc, bois, négoce, guerre, humain, banc, accroc, sang, bond, tyran, mander, chant.

b) Dégrossir, égorgement, difficile, déharnacher, plénitude, correspondance, paysage, contradiction, potable, contemporain, intempérie, particule, déloyal, grainetier, empaqueter, inégalité, équilibre, voletaille, corpuscule, dévouement, résonner, raisonner, difformité, paisible, pénible, donateur, consciencieux, temporel, territoire, enferrer, ensemencer, insensible, coffret, fascicule, amonceler, envenimer, s'efforcer, poissonneux, empoisonner.

b) Gros, gorge, facile, harnais, plein, répondre, pays, diction, pot, temps, partie, loyal, grain, paquet, égal, libre, valet, corps, vouer, son, raison, forme, paix, peine, don, science, temps, terre, fer, semence, sens, coffre, faisceau, mont, venin, effort, poisson, poison.

IV. a) Indiquez trois dérivés de chacun des doubles radicaux suivants :

Clair, lat. : *clarus* ; *loi*, *legis* ; *crois*, *crucis* ; *paix*, *pacis* ; *nouveau*, *novus*.

a) *Clair* : clairon, clairvoyant, clairière.

Clarus : clarté, clarifier, clarinette.

Loi : loyal, loyauté, loyalement.

Legis : légiste, légiférer, légitime.

Croix : croiser, croisade, croisillon.

Crucis : crucifix, crucifier, crucifère.

Paix : paisible, paisiblement, apaiser.

Pacis : pacifier, pacifique, pacifiquement.

Nouveau : nouveauté, nouvelle, nouvelliste.

Novus : novice, novateur, innovation.

a) Trouvez les mots formés au moyen des suffices latins : *cide* (de cœdere, tuer) ; *fère* (de fero, porter) ; *fuge* (de fugare, mettre en fuite) ; *vore* (de vorare, dévorer) ; *gone* (de gōnia, angle).

b) *Cide* : homicide, patricide, suicide, infanticide, régicide, parricide, insecticide, déicide.

Fère : calorifère, mammifère, conifère, argentifère, crucifère, ombellifère, somnifère, bulbifère.

Fuge : transfuge, refuge, subterfuge, fébrifuge, centrifuge, vermifuge.

Vore : omnivore, granivore, herbivore, carnivore, frugivore, insectivore.

Gone : polygone, pentagone, hexagone, heptagone, octogone, décagone, dodécagone.

V. a) Groupez en familles les mots suivants formés au moyen des préfixes grecs : *poly*, *mono*, *pro*, *épi*, *autos* (auto), *poly* (plusieurs), *mono* (un seul), *pro* (pour ou avant), *épi* (sur), *autos* (soi-même).

Monolithe, épitathe, prologue, autographe, épithète, problème, monarchie, polysyllabe, monologue, épidémie, pronostic, épigraphe, autopsie, polytechnique, monopole, épiderme, programme, épigramme, polyèdre, monosyllabe, automoteur, épisode, automate, monogramme, épizootie, prophète.

a) *Poly* : polygone, polysyllabe, polytechnique, polyèdre.

Mono : monolithe, monarchie, monologue, monopole, monosyllabe, monogramme.

Pro : prologue, problème, pronostic, programme, prophète.

Epi : épitaphe, épithète, épidémie, épigraphe, épiderme, épigramme, épisode, épizootie.

Autos (auto) : autographe, autopsie, automoteur, automate.

b) Trouvez des mots où les racines grecques suivantes sont employées comme préfixes : *hémi* (demi), *hétéra* (différent), *péri* (autour de) *sun* *syn*, *syll*, *sy*, avec), *philo* (qui aime).

b) *Hémi* : hémicycle, hémisphère, hémistiche, hémione.

Hétéra : hétérogène, hétérodoxe, hétéroclite.

Péri : périphée, périmètre, périhélie, péricarpe, périphrase, péripneumonie, péristyle.

Sun (syl, syn, sy) : syllabe, symphonie, symplôme, syllèphe, sympathie, syndic, synagogue, synode, synonyme, symbole, syntaxe, système, synthèse;

Philo : philosophie, philosophe, philologue, philanthrope, philhellène.

VI. a) Groupez les dérivés et les composés suivants par familles, d'après les mots simples : *science*, *temps*, *ciseau*, *goutte*, *vent* :

Ventilateur, conscience, dégoutter, ciseleur, température, scientifique, temporaire, ventilation, gouttelette, cisailles, temporel, contretemps, sciement, longtemps, ciseler, incision, gouttière, éventail, escent, contemporain, tempétueux, incisive, égout, s'éventer, printemps, intempérie, consciencieux.

a) *Science* : conscience, scientifique, sciement, escent, consciencieux.

Temps : température, temporaire, temporel, contretemps, longtemps, contemporain, tempétueux, printemps, intempérie.

Ciseau : ciseleur, cisailles, ciseler, incision, incisive.

Goutte : dégoutter, gouttelette, gouttière, égout.

Vent : ventilateur, ventilation, éventail, s'éventer.

b) Formez la famille de chacun des mots simples suivants : *Barre*, *goût*, *disciple*, *mander*, *fer*.

b) *Barre* : barrer, barreau, barrière, barrage, barricade, barricader, embarras, embarrasser, débarras, débarrasser.

Goût : goûter, dégoûter, dégoûtant, ragoût, ragoûter, ragoûtant, engouement ou engouement, engouer.

Disciple : discipline, discipliner, disciplinable, disciplinaire, condisciple, indiscipline, indiscipliné, indisciplinable.

Mander: mandat, mandataire, mandement, demande, demander, commander, commandant, commandement, commandite, commanditaire, recommander, contremander, recommandation, recommandable.

Fer: ferrer, ferraille, ferreur, ferrure, ferrailler, maréchal-ferrant, ferronnerie, ferrugineux, ferrage, ferrement, ferrière, enferrer, déferrer.

VII. Nous avons en français des centaines de noms terminés par *ment*, comme *logement*, *jument*, etc.

Aimant, *amant*, *diamant*, *calmant*, *flamant*, se terminent par *mant*, *caïman*, *maman*, *roman*, *talisman*, par *man* et *gourmand* (subst. et abj.) par *mand*.

Il ne faut pas confondre ces noms terminés par *ment* avec les nombreux adverbes de manière formés d'un adjectif et du même suffixe *ment*, comme *légèrement*, *gaiment*, etc.

Première dictée.

Il y a des mines de *diamants* au Brésil. Cet *appartement* est trop exposé au vent et à la pluie. On entendait dans le lointain les *hurlements* des loups. Le *caïman* est une espèce de crocodile qui se trouve en Amérique. La grève et les tremblements de terre sont des fléaux redoutables. L'*aimant* attire le *fer*. Nous avons eu dans cette course de nombreux *désagréments*. Ce *traitement* exige des *calmants*. On a employé beaucoup de *ciment* dans la construction de ces *bâtiments*. Les *romans* ne sont pas tous bons à lire. Le *flamant* est un oiseau de l'ordre des échassiers. Nous avons pris nos *arrangements* pour partir demain. Les *gourmands* et les gloutons sont peu aimés. On ne doit pas exprimer de pareils *sentiments*. On attribue à tort aux *talismans* des vertus surnaturelles.

VIII. Il y a aussi un très grand nombre de noms qui, quoique féminins, se terminent par *té*, comme *cherté*, *félicité*, etc.

Dictée, *jetée*, *montée*, *portée*, *potée* et ceux qui expriment une contenance, comme *hottée*, *pelletée*, *charretée*, etc. finissent par *tée*.

Deuxième dictée.

Les anciens exerçaient largement *l'hospitalité*. N'oublions pas que nos paroles ont toujours une certaine *portée*. Quelle fierté dans cette démarche! Nous nous avançâmes jusqu'à l'*extrémité* de la plus longue *jetée*. Toutes les *vérités* ne sont pas bonnes à dire. Nous avons rapporté une *hottée* de pommes. Les *contrariétés* sont toujours difficiles à accepter. La *potée* d'émeri est employée dans le polissage des métaux. On a tiré du lac une *charretée* de sable. La *charité* est patiente et pleine de *bonté*. Les *aspérités* d'une orange représentent les montagnes sur le globe terrestre. Ce sont là des *dictées* difficiles, émaillées de fautes. La *sobriété* est nécessaire à qui veut jouir d'une bonne *santé*. Il y a dans cet Etat plusieurs grandes *cités* très industrielles.

A. G.

COMPTABILITÉ

Comptes des adjudicataires de la mise à Jean-Louis.

1909	COMPTE DE SAMUEL	Doit
Déc. 31	Lot n° 1, bœuf rouge	Fr. 780 —
	» 2, génisse de 2 mois	230 —
	Frais de mise, 3 %	30.30
	Total Fr.	<u>1040 30</u>

Cédule

Je soussigné, Samuel, agriculteur, à Echallens, reconnais devoir à M. Jean-Louis, propriétaire au dit lieu, la somme de mille quarante francs trente centimes (fr. 1040 30), payable sans intérêt, le 31 décembre 1909.

Echallens, le 1 juin 1909.

Bon pour mille quarante francs trente centimes.

Samuel.

Bon pour mille quarante francs trente centimes.

Joseph, caution.

Abram, caution.

1909

COMPTE DE ABRAM

Doit

Déc. 31	Lot n° 2, vache rouge et blanche	Fr. 560 —
	» 4, 420 toises fourrages à 30 ct. la toise	126 —
	Frais de mise 3 %	20 55 —
		Total fr. 706 55

Etablir la cédule. Cautions : Fritz et Jules.

1909

COMPTE DE FRANCOIS

Doit

Déc. 31	Lot n° 3, vache blanche	Fr. 540 —
	» 4, vache grise	485 —
	» 2, fourrage, 370 toises à 31 ct. la toise	114 70
	Frais de mise 3 %	34 15
		Total fr. 1173 85

Etablir la cédule. Cautions : Jacques et Henri.

1909

COMPTE DE DANIEL

Doit

Déc. 31	Lot n° 5, génisse de 13 mois	Fr. 370 —
	» 6, fourrage	70 —
	Frais de mise 3 %	13 20
		Total fr. 453 20

Etablir la cédule. Cautions : Samuel et Jean.

1909

COMPTE DE PIERRE

Doit

Déc. 31	Lot n° 7, brebis noire	Fr. 35 —
	» 8, »	32 —
	» 1, fourrage, 426 toises à 35 ct.	149 10
	Frais de mise, 3 %	6 45
		Total, fr. 222 55

Etablir la cédule. Cautions : Daniel et Paul.

1909	COMPTE DE AUGUSTE	Doit
Déc. 31	Lot n° 9, un mouton	Fr. 29 —
	» 9; esparcette, 410 toises à 36 c.	147 60
	Frais de mise, 3 %	5 25
		<hr/>
	Total, fr.	<u>181 85</u>

Etablir la cédule. Cautions : Samuel et Jacques.

1909	COMPTE DE JACQUES	Doit
Déc. 31	Lot n° 7 fourrage, 360 toises à 28 ct.	Fr. 100 80
	» 8 » 360 » 25 »	90 —
	» 11 » 370 » 24 »	88 80
	» 12 » 370 » 24 »	88 80
	Frais de mise 3 %	11 —
		<hr/>
	Total fr.	<u>379 40</u>

Etablir la cédule. Cautions : Henri et Aimé.

1909	COMPTE DE FRÉDERIC	Doit
Déc. 31	Lot n° 3 fourrage 440 toises à 28 ct.	Fr. 123 20
	» 4 trèfle 505 toises à 26 ct.	131 30
	Frais de mise 3 %	7 55
		<hr/>
	Total, fr.	<u>262 05</u>

Etablir la cédule. Cautions : Pierre et François.

Titres

présentés par Jean-Louis, le 1^{er} septembre 1909 à la Banque d'escompte de***.

1	Cédule de Samuel	Fr. 1040 30
2	» de Abram	706 55
3	» de François	1173 85
4	» de Daniel	453 20
5	» de Pierre	222 55
6	» de Auguste	181 85
7	» de Jacques	379 40
8	» de Frédéric	262 05
		<hr/>
	Total fr.	<u>4419 75</u>

Escompte à 4 1/2 % pendant 4 mois	fr. 66 30
Commission, 1/2 %	22 10 88 40

Somme versée à Jean-Louis, fr. 4331 35

J. VAUTRAVERS.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTEURS : **Rix** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 13 mai. — **Sugnens** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 17 mai.

INSTITUTRICES : **Bursins** : (enfantine) fr. 750 plus 4 stères et 100 fagots, à charge par l'institutrice de chauffer la salle d'école ; 13 mai. — **Crißter** : fr. 1000 plus indemnité de fr. 200 pour logement et 20 fr. pour jardin. Le chauffage est à la charge de la commune ; 13 mai. — **Orbe** : fr. 1250 pour toutes choses. Augmentations de fr. 50 par cinq ans de service dans le canton ; maximum fr. 1350 ; 13 mai. — **Démoret** : (maîtresse d'école enfantine et des travaux à l'aiguille) : fr. 600 plus logement et le bois nécessaire au chauffage de l'appartement et de la salle d'école ; 17 mai. — **Denezy** : (maîtresse d'école enfantine et des travaux à l'aiguille) : fr. 600 plus logement et le bois nécessaire au chauffage de l'appartement et de la salle d'école ; 17 mai.

NOMINATION

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 29 avril 1910, a nommé en qualité de maître d'anglais, de français et de dessin artistique au collège et à l'école supérieure de Payerne, M. Louis CAILLE, actuellement maître secondaire, à Moudon.

Mise au concours.

Maison d'éducation pour garçons, à Sonviller. — Une troisième place d'instituteur nouvellement créée. Traitement : 1000 à 1500 francs, plus la chambre et la pension dans l'établissement. Les obligations sont celles prescrites par les lois et les règlements. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 mai, par la Direction soussignée.

Berne, le 25 avril 1910.

Le Directeur de l'assistance publique :

BURREN.

Lycée « Coray »

On demande un instituteur breveté d'une Ecole normale pour enseigner 20 h. de français et 3 h. de chant et de dessin.

Traitement 2000 fr. par an. En plus 150 fr. pour frais du premier voyage.

Entrée en fonctions le 14 septembre 1910. Permission de donner des leçons particulières. Le titulaire actuel M. R. Poncket devant partir de l'île pour des raisons indépendantes de sa volonté laissera au moins 15 h. de leçons particulières lui rapportant 150 fr. par mois.

S'adresser avec *curriculum vitae* à la direction du Lycée « Coray » à Candie (île de Crète).

Modèles
d'écriture Ronde
et Gothique
Méthode Böllinger
très facile à apprendre.

1910 Médaille d'argent - Mention honorable
Auteur éditeur : Böllinger - Frey, Bâle

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10⁰ aux membres de la
0 S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans
majoration pour escompte spécial.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer
à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à
l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois
mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce
à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit
davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à
disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible.
Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station
de chemin de fer la plus proche.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

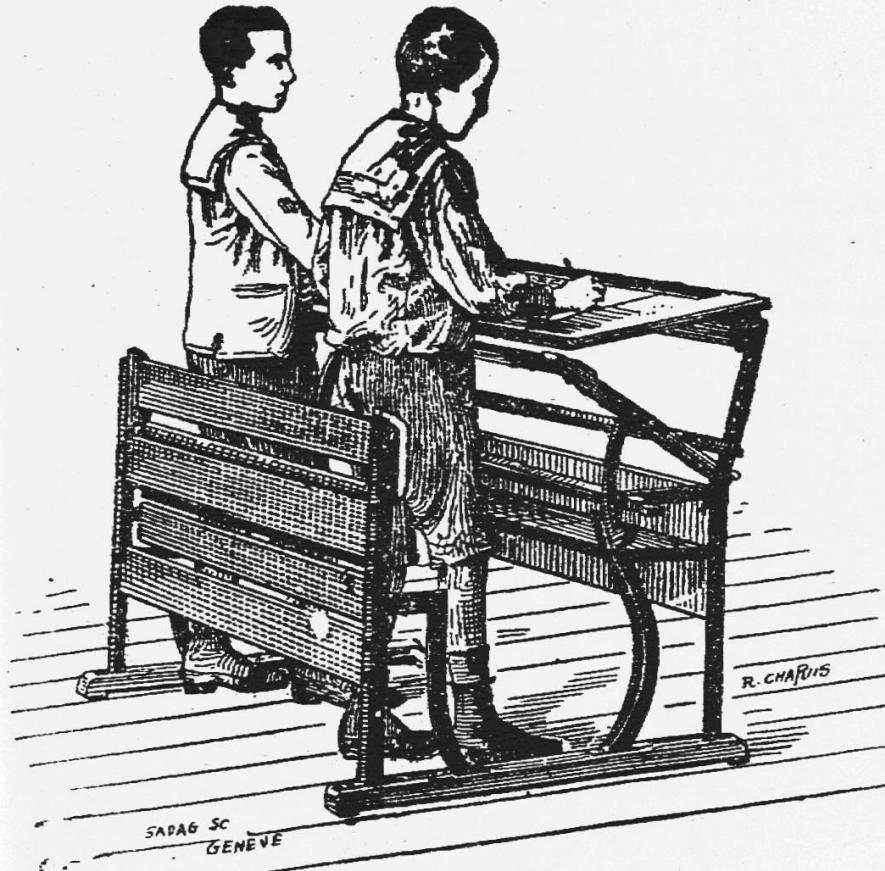
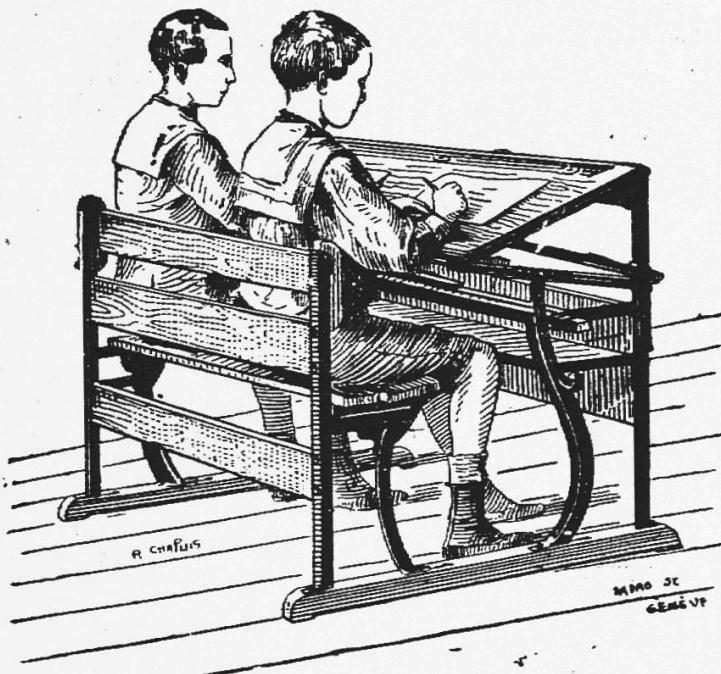
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



PUPITRE AVEC BANC Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Grandes, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle L'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

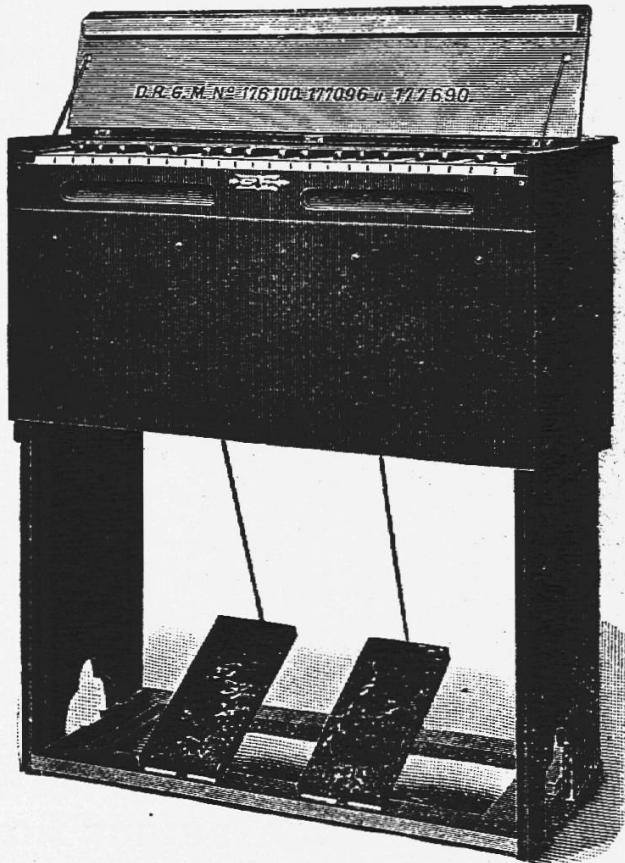
Un jeu de 8 $\frac{1}{2}$ et 3 $\frac{1}{2}$ octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'Orphéoniste est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖETISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^e ANNÉE. — N° 19.

LAUSANNE — 14 Mai 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.

JURA BÉRNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **L. Quartier** instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

Manuels scolaires

Adoptés par le Département de l'Instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

André Corbaz. **Exercices et problèmes d'arithmétique**

1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	— 70
» livre du maître	1 —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	— 90
» livre du maître	1 40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	— 120
» livre du maître	1 80

Calcul mental

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé

Solutions de géométrie

Livre de lecture, 3^{me} édition

» "	— 50
» "	— 80
» "	2 —

Premières leçons d'allemand

Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie

6 ^{me} édition	1 50
-------------------------	------

Manuel pratique de langue allemande, 2^{me} partie, 4^{me} édition

3 —	3 —
-----	-----

Lehrbuch für den Unterricht in der deutsche

Sprache, 1^{re} partie	1 40
2 ^{me} partie	1 50

Lehr-und Lesebuch	1 50
--------------------------	------

Notions élémentaires d'instruction civique,

édition complète	— 65
édition réduite	— 40

Leçons et récits d'histoire suisse.	NOMBREUSES	2 —
--	------------	-----

illusions et cartes en couleurs.

Manuel d'enseignement antialcoolique.

80 illustrations et 8 planches en couleurs	2 —
--	-----

Manuel du Petit solfège

Parlons français, 16^{me} mille	— 95
--	------

Comment prononcer le français	1 —
--------------------------------------	-----

Histoire sainte	— 50
------------------------	------

Pourquoi pas? essayons.	— 65
--------------------------------	------

Manuel antialcoolique broché	1 50
rélié	2 75

Les Fables de La Fontaine, édition annotée	1 50
---	------

Notions de sciences physiques, cartonné	2 90
--	------

Pour les tout petits, poésies illustrées, 4^{me} édition	2 —
---	-----

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, avec la collaboration de M. Jean Bonnard. Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morsf. et A. Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4° cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de Géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4, cartonné fr. 2.25

Je cherche pour ma collection spéciale une quantité de

papillons Apollo

(*Parnassius apollo*, *memosyne* et *delius*) de toutes les parties de la Suisse. Je les préfère non tendus. Je donne avec plaisir des instructions concernant la chasse des papillons. Adresser offres et questions au Professeur Schweitzer Zurich V, Wilfriedstrasse 6. O. F. 1046

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.** — à **fr. 65.** — Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escrément spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie BORNAND-BERTHE *

8, rue Centrale, 8
LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Petite orfèvrerie à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.

